

Accusé de réception en préfecture  
076-217603844-20250626-D53-0625-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2025  
Date de réception préfecture : 02/07/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice 29  
- présents 22 (puis 23, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.43/06.25)  
- votant par procuration 7 (puis 6, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.43/06.25)  
- absent 0  
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations  
examinées en séance faits le 27 juin 2025.

xxx

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le dix-neuf juin, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

**Étaient présents :**

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, Mme Fabienne MANDEVILLE,  
M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Arlette LECACHEUR,  
Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF (pour une partie de la séance), Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

**Excusés :**

Mme Emmanuelle PATIN	qui donne pouvoir à	Mme Evelyne BAILLEUL
M. Franck LEMAÎTRE	qui donne pouvoir à	M. Sébastien MORO
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Marie-Hélène LONGO
M. Patrick WALCZAK	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Amel TAKARLI
Mme Sourayo OUF	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE (pour une partie de la séance)

**Absent :**

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Omar BELGHACHEM est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n° : D.53/06.25**

**Objet :** Déplacement des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération  
RD 373 – Avenue de Port-Jérôme  
Implantation de panneaux de signalisation sur la RD 473

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 26.06.2025

**Délibération n° : D.53/06.25**

**Objet :** Déplacement des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération  
RD 373 – Avenue de Port-Jérôme  
Implantation de panneaux de signalisation sur la RD 473

Monsieur MORO rappelle qu'actuellement les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération situés sur la RD 373, avenue de Port-Jérôme, sont implantés au niveau de la Côte du Platon comme l'indique le plan annexé.

De ce fait, les habitations individuelles du hameau du Mesnil se situent hors agglomération.

La Ville de Lillebonne souhaite déplacer les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération situés sur la RD 373 et implanter le même type de signalisation sur la RD 473.

Ces interventions permettront, d'une part, d'intégrer les riverains actuellement hors agglomération et, d'autre part, réglementer la vitesse à 50 km/h afin de sécuriser le déplacement le long de ces axes.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu l'article R411-2 du Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2213-1,

Considérant la volonté de la Ville de Lillebonne d'intégrer les riverains de la RD 373 et RD 473 actuellement hors agglomération,

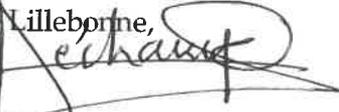
Considérant la volonté de la Ville de Lillebonne de réglementer la vitesse et assurer la sécurité en agglomération,

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser le déplacement des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération actuellement situés sur la RD 373 avenue Port-Jérôme,
- d'implanter ces dits panneaux au niveau des dernières habitations sur les RD 373 et RD 473,
- de charger Madame le Maire ou son représentant de prendre l'arrêté correspondant en ce qui concerne le déplacement des panneaux d'entrée et sortie d'agglomération de la RD 373 et l'implantation de panneaux de signalisation sur la RD 473.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,*

  
Le Maire de Lillebonne,  
  
Christine DÉCHAMPS.

Le secrétaire de séance,

  
Omar BELGHACEM.